



FICHE TECHNIQUE

KEIM SILEX[®]-OH-100

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Agent de consolidation incolore et sans solvant à base de silicate d'éthyle (OH = sans hydrophobisation). KEIM Silex-OH-100 pénètre profondément dans les pores des matériaux de construction grâce à sa très bonne capacité de pénétration. Le silicate d'éthyle réagit chimiquement avec l'humidité normale des matériaux de construction et de l'air pour former du gel de silice et de l'alcool. Le temps de réaction est généralement de 4 semaines. Après cette période, il ne reste plus que du gel de silice dans le matériau de construction, l'alcool s'est évaporé. Le dépôt de gel minéral a pour effet de bien consolider le matériau de construction auparavant friable sans altérer sa perméabilité à la vapeur d'eau.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Silex-OH-100 peut être appliqué sur tous les supports minéraux poreux. Il est particulièrement adapté KEIM Silex-OH-100 pour la reconsolidation des zones de grès lessivées.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- consolide fortement le support
- bonnes propriétés de pénétration
- sans solvant
- faible odeur

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| - Densité: | ca. 0,9 - 1,1 g/cm ³ |
| - Agent actif: | combinaison d'ester d'acide silicique |
| - Teneur en substances actives: | 100 % |
| - Séparation du gel: | environ 40 % |

TEINTES:

incolore

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être solide, sec, propre, adhérent et exempt de résidus pouvant nuire à l'adhérence. En outre, la surface du matériau de construction doit être poreuse. Les croûtes dures de la pierre naturelle doivent être éliminées si possible.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

Température ambiante et du support ≥ 5 °C pendant l'application et le séchage. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

PRÉPARATION DU PRODUIT:

CONSOMMATION:

environ 0,5-5 l/m²

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

FICHE TECHNIQUE – KEIM SILEX®-OH-100

PRÉPARATION:

Les surfaces à traiter sont imprégnées de KEIM Silex-OH-100 plusieurs fois à la brosse ou par aspersion (ne pas vaporiser) à intervalles d'environ 10 minutes, jusqu'à saturation visible. Tamponner immédiatement l'éventuel surplus de KEIM Silex-OH-100, sinon des croûtes ou des voiles gris apparaissent. La formation de croûtes ou de pellicules peut également se produire si l'on n'en applique pas assez, c'est-à-dire si la zone délimitée (non saine) n'est pas pénétrée jusqu'au noyau sain.

RECOUVREMENT:

En raison de la cinétique de réaction relativement longue de KEIM Silex-OH-100, il convient de respecter certaines conditions pour les travaux de finition ultérieurs, notamment un temps d'attente à respecter, car ce n'est qu'après la fin de la réaction que la surface traitée redevient bien mouillable à l'eau.

Délai d'attente minimum de 10 jours pour :

- Hydrofugation avec KEIM Lotexan-N et KEIM Silangrund
- Couches de lasure avec KEIM Lasure Restauo
- Peintures couvrantes avec KEIM Granital

Délai d'attente minimum de 3 semaines pour :

- Compléments de pierre (enduits de restauration et de réparation) KEIM Restauo
- Peintures couvrantes et lasurantes avec KEIM Purkristalat (Technique d'artistes B), KEIM Technique d'artistes A
- Enduits minéraux

TEMPS DE SÉCHAGE:

En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
5	L	80	bidon en métal

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés au sec

Der Zutritt von Feuchtigkeit ist unbedingt zu vermeiden, da sonst Gelbildung einsetzt.

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 04 09*

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/h): 30 g/l.
Ce produit contient : 5 - 10 g/l de COV.

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.

